

Concours régional de culture et de civilisation grecques s'adressant aux hellénistes de seconde, première et terminale

L'Association Athéna organise un **Concours régional de culture et civilisation grecques** en partenariat avec la Région Île-de-France. Le prix de ce concours est un **voyage d'une semaine en Grèce pendant les vacances d'été** offert aux 15 lauréats. Les candidats sont des élèves de grec de seconde, de première et de terminale de lycée. La durée de l'épreuve est de 4 heures. Le thème du concours 2022 sera «**animaux fabuleux, animaux symboliques** ». Les élèves pourront travailler sur ce thème jusqu'au jour de l'épreuve et ils découvriront le sujet précis de la rédaction le jour-même de la composition.

Règlement du Concours

LES PRIX :

Un voyage culturel de 7 jours en Grèce pour le groupe des lauréats.

LE SÉJOUR CULTUREL DES LAURÉATS :

- **Objet** : découvrir la Grèce de l'Antiquité comme celle d'aujourd'hui et participer à la vie d'un groupe motivé.

- **Hébergement** : Séjour en pension complète en hôtels (repas en taverne). Logement en chambres triples ou quadruples.

- **Encadrement** : professeurs de Lettres classiques, rodés à l'accompagnement de voyages en Grèce et sélectionnés par Athéna pour leur compétence.

- **Responsabilité** : le voyage en avion est prévu au départ de Paris. Les parents sont donc seuls responsables de leur enfant jusqu'à la constitution du groupe à l'aéroport de Paris ; de même pour le retour : la responsabilité de l'association et des accompagnateurs cesse à l'aéroport de Paris.

LE CONCOURS :

- **Objet** : mesurer la connaissance qu'ont les élèves de la civilisation grecque, mais aussi et surtout leur sensibilité culturelle et leur aptitude à l'exprimer.

- **L'épreuve de composition** : le thème de recherche pour la session 2022 est «**animaux fabuleux, animaux symboliques** ».

La composition aura lieu **le mercredi 9 mars 2022**. Le sujet sera communiqué **dès 7h45**, à l'adresse mail fournie par les enseignants inscrits et sur notre site Internet : www.athenavoyages.com

Rubrique « Association » puis « Concours » puis « Concours des Lycées Île-de-France ». «Concours».

L'élève composera SEUL.

Un dictionnaire de grec ancien et un dictionnaire de langue française (noms communs) sont autorisés mais SANS AUCUN AUTRE SUPPORT PEDAGOGIQUE (livres, site...).

- **Dépôt des dossiers** : Les professeurs souhaitant faire participer leurs élèves au concours pourront directement télécharger le bordereau d'envoi des copies sur le site (rubrique « Association » puis « Concours » puis « Concours des Lycées Île-de-France ». Ils peuvent aussi inscrire, s'ils le souhaitent préalablement leur classe par mail (concoursdegrec@gmail.com).

Les compositions seront envoyées avec le bordereau d'envoi à l'association Athéna par la poste **le jeudi 10 mars 2022 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi. L'adresse est communiquée sur le bordereau d'envoi.

- **Nombre de copies** : 5 maximum par niveau et par professeur. **Les professeurs qui enverraient plus de 5 copies par niveau se verraient retourner leurs copies.**

- **Participation** : un élève qui ferait partie des 15 lauréats deux années consécutives ne peut participer qu'une seule fois au voyage.

La participation au Concours est fondée sur le volontariat tant des candidats que des professeurs qui acceptent d'encadrer les épreuves.

- **Engagement** : un élève lauréat s'engage à participer au voyage (du 17 au 24 juillet 2022). En cas de refus de participer au voyage il perd son statut

de lauréat et est remplacé par un autre élève classé en liste complémentaire.

- **Prix** : aucun prix remporté par un lauréat ne pourra être cédé à une autre personne. En cas de non participation, il ne pourra être remplacé ni par une somme d'argent, ni par aucun autre dédommagement.

- **Présentation de la composition** : la composition se fera sur une copie normalisée. Elle pourra être téléchargée depuis notre site Internet pour être éditée et photocopiée. En aucun cas le professeur ne devra anonymiser lui-même les copies. Aucun signe ou tampon d'établissement ne devra figurer sur la partie anonymée de la copie. Une composition envoyée sur feuille autre que la copie normalisée ne sera pas retenue.

- **Les résultats** : la liste des 15 lauréats pourra être consultée début mai 2022 sur notre site Internet. Les lauréats et leurs professeurs seront directement prévenus par e-mail. Aucun classement ne sera fait au-delà de ces 15 lauréats. Aucune note ne sera communiquée. Aucune copie ne sera renvoyée. Il est conseillé de faire une photocopie des copies avant l'envoi.

L'Association Athéna ne communiquera AUCUN RESULTAT PAR TELEPHONE.

RAPPORT DE JURY :

Le sujet, dont la forme n'est pas imposée, de manière volontaire, doit permettre au candidat d'exprimer toute son originalité.

Que les candidats se sentent libres de s'approprier réellement le sujet (et le texte donné ...)!